

Cette explication n'explique rien, pas plus que les excuses de M. Foster à l'adresse de la France ne feront oublier sa brutale grossièreté. Le ministre des finances serait payé pour mettre les pieds dans le plat à chaque occasion qu'il ne réussirait pas mieux. Aussi s'est-il attiré les vertes remarques du chef de l'opposition, qui a été à la fois courtois et habile, sans doute pour faire ressortir plus fortement la gaucherie et les procédés incroyables de l'ancien maître d'école à qui on a eu le malheur de confier la politique fiscale du pays.

Les avocats de la couronne et de la défense dans la cause de la *Reine vs. Sheppard* ont fait toute une petite mise en scène, l'autre jour, pour protester contre un article du *Star*. La liberté de la presse existe pourtant dans ce pays, et il serait curieux de voir les journalistes muselés quand ils croient, dans l'intérêt public, devoir protester contre les décisions judiciaires. Le *Star* a été un peu vil ; mais qui dira que ce n'est pas une disgrâce de voir échapper au pénitencier deux voleurs de grands chemins, qui faisaient ouvertement métier de piller les pauvres ouvriers sans ouvrage. Il n'y a pas de crime plus révoltant ; il n'y en a pas qui appelle de châtement plus exemplaire. Et sans vouloir, en aucune manière, attaquer le caractère du juge qui a présidé dans cette affaire, il est permis de trouver qu'il a commis une grave erreur en n'appliquant pas aux coupables la plénitude du châtement pourvu par la loi.

L'incroyable nouvelle qui suit fait le tour de la presse :

"Chas. Brown, cocher de Toronto, a été condamné à \$ 2 d'amende hier pour avoir conduit une dame, dans sa voiture, le dimanche, contrairement au règlement municipal."

Cette nouvelle est vraie. Pour ceux qui ont vécu dans les centres protestants d'Ontario, elle n'a même rien de surprenant. Le puritanisme dans la province sœur est l'équivalent de la stupidité, et il y a chaque jour, là-bas, des faits qui le prouvent.

On s'attend que trente navires de guerre étrangers et quatorze navires américains prendront part à la grande revue navale qui aura lieu dans le port de New-York à l'occasion de l'exposition colombienne.

Les arbitres américains dans l'affaire de la mer de Behring sont allés saluer le président de la république française, et M. Carnot leur a fait rendre les honneurs militaires. Singulière réception à des gens chargés d'une mission de paix !

Le fameux Henry George a été refusé comme membre du jury à New-York parce qu'il a déclaré qu'il interpréterait la loi à sa manière et ne s'occuperait pas de l'opinion du juge. C'est un moyen nouveau et très efficace de se débarrasser d'une corvée aussi ennuyeuse que peu rémunérative.

La commission administrative des hospices et hôpitaux de Marseille a voté la laïcisation des hôpitaux civils. Les sœurs infirmières ont été remplacées par des garde-malade laïques, hommes ou femmes, d'après les besoins du service, dans les différentes salles. Cette résolution des autorités a causé de vives protestations de la part des catholiques.

Un protestant célèbre, lord Fitz-William, a résumé ainsi, dans ses *Lettres d'Atticus*, ses observations sur la confession :

"La vertu, la justice, la morale doivent servir de base à tous les gouvernements. Il est impossible d'établir la vertu, la justice, la morale sur des bases tant soit peu solides sans le tribunal de la pénitence, parce que ce tribunal, le plus redoutable de tous les tribunaux, s'empare de la conscience des hommes et la dirige d'une manière plus efficace qu'aucun autre tribunal. Or, ce tribunal appartient exclusivement aux catholiques romains. Il est impossible d'établir le tribunal de la pénitence sans la croyance à la présence réelle, principale base de la foi catholique romaine, parce que, sans cette croyance, le sacrement de la communion perd sa valeur et sa considération. Les protestants approchent de la sainte table sans crainte, parce qu'ils n'y reçoivent que le signe commémoratif de Jésus-Christ. Les catholiques, au contraire, n'en approchent qu'en tremblant, parce qu'ils y reçoivent le corps même de leur Sauveur. Aussi, partout où cette croyance fut détruite, le tribunal de la pénitence cessa avec elle, la confession devint inutile, comme partout où cette croyance existe la confession devient nécessaire ; et ce tribunal, qui se trouve nécessairement établi avec elle, rend indispensable l'exercice de la vertu, de la morale. Donc, comme je l'ai déjà dit, il est impossible de former un système de gouvernement quelconque qui puisse être permanent et avantageux à moins qu'il ne soit appuyé sur la religion catholique romaine. Voilà donc la solution de la question la plus importante, après celle de l'immortalité de l'âme, qui puisse être présentée aux hommes : quel est le meilleur des gouvernements ? Et plus on l'étudiera, plus on verra que cette croyance à la présence réelle s'étend non-seulement sur tous les gouvernements, mais sur toutes considérations humaines ; qu'elle en est comme le diapason, et qu'elle est, par rapport au monde moral, ce qu'est le soleil par rapport au monde physique : illuminans omnes homines."

Nous recevons la lettre suivante :

M. le secrétaire de l'*Opinion Publique*, Montréal.

Monsieur, notre littérature nationale est stagnante. Nos vieux, comme nos jeunes écrivains vivent dans une indolence parfaite parce que leurs travaux ne sont pas rémunérés, parce qu'un effort collectif n'est pas tenté pour la sauvegarde de leurs intérêts.

Une société de gens de lettres canadienne-française remédierait à cet état de choses, en ce sens qu'elle s'occuperait de faire modifier les lois concernant les auteurs et empêcherait le pillage éhonté des journaux et auteurs français. Elle forcerait nos journaux canadiens à s'alimenter dans le pays. Enfin, une foule d'autres raisons trop longues à énumérer, mais que vous connaissez sans doute, font que cette société est devenue indispensable.

Il me semble qu'il appartiendrait à l'*Opinion Publique* de se mettre en tête d'un tel mouvement, qui lui vaudrait et la reconnaissance des écrivains et celle des patriotes qui ont à cœur le progrès.

Je demeure, monsieur,

Votre plus humble lecteur,

E. Z. MASSICOTTE.

Sainte-Cunégonde-de-Montréal.

M. Massicotte a cent fois raison : il y a longtemps que le besoin d'une telle société se fait sentir, et tous ceux qui ont à cœur l'avancement intellectuel du pays de-